



## Communiqué de presse

La Banque Nationale d'Algérie (BNA) et les deux compagnies d'assurance, El-Djazair El-Moutahida Family Takaful et El-Djazair Takaful, ont procédé, aujourd'hui, 20 décembre 2022, à la signature de deux conventions portant sur la commercialisation des produits de bancassurance conformes aux préceptes de la Charia Islamique.

La cérémonie de signature, qui s'est tenue au siège de la Direction Générale de la BNA, a été présidée par Monsieur Mohammed Lamine LEBBOU, le Directeur Général de la Banque, Monsieur Chakib El-Kacimi El-Hassani, Directeur Général de Takaful El-Djazair El-Moutahida Family Takaful et Monsieur Ziane Bouziane Mahfoudh, Président Directeur Général de El-Djazair Takaful en présence de Madame Amina Athamnia, Cheffe de la Division Finance Islamique à la BNA ainsi que de hauts cadres des trois institutions.

La convention conclue avec la compagnie El-Djazair El-Moutahida Family Takaful concerne l'assurance des personnes, tandis que celle, signée entre la BNA et la compagnie d'assurance El-Djazair Takaful (Algerian General Takaful), porte sur l'assurance des biens.

Par cette démarche, la Banque Nationale d'Algérie réitère son engagement en faveur du développement de l'activité de la Finance Islamique et de la diversification de ses produits et services conformes aux préceptes de la Charia Islamique, dont les produits de bancassurance.

La BNA, rappelons-le, a été la première Banque Publique à lancer la Finance Islamique et ce, en date du 04 Août 2020. Le réseau Finance Islamique de la Banque compte désormais cinq (05) agences dédiées exclusivement à cette activité ainsi que 65 guichets actifs au niveau de ses agences réparties sur l'ensemble du territoire national.

Toutes les informations relatives aux actions et manifestations entreprises par la BNA sont disponibles sur le site web et les pages officielles des réseaux sociaux de la Banque.

